

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 5 JUIN 2024 A 18H**

**Membres en exercice** : 27

**Membres présents** : 24

**Membres absents** : 3

**Dont membres représentés** : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

**Sont présents** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Catherine MIFFRE, Yves ESCAPE, Françoise CAMPREDON, Joël PACULL, Pascale PUY, Laurent FOURMOND, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Laurence BARBERA, Yannick COSTA, Chrystelle CARLOS, Pascal-Henri BASSET, Carine DEVOYON, Karine CAROLA, Jean-Pascal GARDELLE, Xavier ROCA, Léocadie MENDEZ, Christian FALZON.

**Absents excusés** : Marc BILLES, Nicolas OLIVE, Evelyne SARRAZIN

**Secrétaire de séance** : Jean TELASCO.

**Date de la convocation** : 30/05/2024

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2024/064	AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS	<p>► <b>APPROUVE</b> les avenants précités aux marchés de travaux de la rénovation de l'ancienne mairie en maison des services et des associations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• N° 1 (gros œuvre) – Entreprise PAYRE &amp; FILS, pour un montant de – 30 603 € HT, représentant une moins-value de 15,84 % pour ce lot.</li><li>• N°6 (Métallerie) – Entreprise FSM, pour un montant de 1 238,90 € HT, représentant une plus-value de 1,94 % pour ce lot.</li></ul> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.</p>	Adoption à l'unanimité
2024/065	AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – SALLE DE CONVIVIALITE	<p>► <b>APPROUVE</b> les avenants précités aux marchés de travaux de construction d'une salle de convivialité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• N° 6 (menuiseries intérieures) – Entreprise DECAL : plus-value pour une trappe de plafond coupe-feu 1h, pour un montant de 340 € HT, soit une plus-value globale de 26,45 % pour ce lot.</li><li>• N°9 (peinture) – Entreprise FERRER et fils : annulation du précédent avenant.</li></ul> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.</p>	Adoption à l'unanimité
2024/066	TARIFS LOCATION SALLE DE CONVIVIALITE	<p>► <b>DECIDE</b> de fixer les tarifs de location de la salle de convivialité comme exposé ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En semaine : 150 €/jour</li><li>• Week-end - 1 jour (samedi ou dimanche) : 200 €</li><li>• Week-end - 2 jours (samedi et dimanche) : 500 €</li><li>• Associations de la commune : mise à disposition à titre gratuit</li></ul> <p>Cautions spécifiques pour :</p>	Adoption à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage et la vaisselle : 200 €</li> <li>• Les dégradations : 1 000 €</li> </ul>	
2024/067	REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DE CONVIVIALITE	<p>► <b>APPROUVE</b> le projet de règlement intérieur de salle de convivialité de Pézilla la Rivière ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer ledit règlement.</p>	Adoption à l'unanimité
2024/068	CONVENTION COMMUNE / PMCU PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES A LA COMPETENCE DECHETS DELEGUEES AUX COMMUNES MEMBRES DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE	<p>► <b>APPROUVE</b> la convention à passer entre Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine et la Commune concernant les modalités pratiques et financières des prestations réalisées par la commune pour le compte de la communauté urbaine, dans le champ de sa compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés ».</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité
2024/069	AVENANT AU CONTRAT « BOURG-CENTRE OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE »	<p>► <b>APPROUVE</b> l'avenant au Contrat « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ledit avenants au contrat et tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.</p>	Adoption à l'unanimité
2024/070	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL DE TYPE ALGECO - PETANQUE	<p>► <b>APPROUVE</b> la convention de mise à disposition de locaux à passer entre la Commune et l'association de « La Pétanque Pézillanaise » ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.</p>	Adoption à l'unanimité

**Liste des délibérations publiée et affichée le : 11/06/2024**